

De la *villa* au *castrum* : l'habitat rural dans la châteltenie dauphinoise d'Albon de la fin de l'Antiquité au XIII^e s.¹

Jean-Michel Poisson

Le territoire composant l'ancienne châteltenie d'Albon est situé en bordure du Rhône, à une trentaine de kilomètres au Sud de Vienne. Il occupe la partie nord du département de la Drôme, aux confins de l'Isère. C'est une entité naturelle composée de la portion de plaine fluviale au débouché de la Valloire, vallée sèche qui relie les Alpes depuis le seuil de Rives jusqu'au cours du Rhône. Cette superficie d'une centaine d'hectares environ est donc limitée au Nord par le coteau qui longe le Dolon, au Sud-Est par la vallée de la Galaure et à l'Est par les reliefs plus élevés et boisés qui s'élèvent entre Valloire et Galaure. A l'Ouest, la limite est formée par le Rhône sauf sur la longueur du terroir de Champagne, sur la rive droite, qui fait partie de la châteltenie.

Le relief est composé d'une série de terrasses de cailloutis, étalés par les eaux en avant des glaciers provenant des Alpes et drainées par des ruisseaux comme les Collières, l'Argentelle et le Bancel. La terrasse würmienne la plus basse et plate, de Saint-Rambert à Andancette, fournit les terres les plus légères et les plus fertiles. La partie centrale est occupée par une terrasse moyenne (alt. 200 m.) portant Anneyron, et au Sud d'une longue terrasse plus élevée et plus accidentée qui comporte aussi des couches d'argile bleue. Sur la rive droite, c'est un fragment de plaine en bordure des collines du Vivarais, limité au Sud par le Châtelet d'Andance et au Nord par le rétrécissement de la vallée. Cette particularité topographique lui a valu le toponyme *Campagna*. Ici la circulation Nord-Sud est barrée au niveau d'Andance ; en revanche s'y branche une vallée d'accès au plateau d'Annonay.

Le sol est fait de sédiments d'origine glaciaire et de terres alluviales riches, plus légères sur la terrasse inférieure au Nord et à l'Ouest, plus caillouteuses sur les terrasses supérieures au Sud et à l'Est. L'ensemble est bien drainé par une série de ruisseaux². On est donc dans une zone propice à l'agriculture : céréales en plaine, cultures arbustives et vigne sur les collines, c'est le "jardin du Viennois" des auteurs de l'époque moderne. Du point de vue économique, on est dans une zone de carrefour : sur la rive gauche, l'ancienne voie d'Agrippa reliant Lyon et Vienne à la Provence est un axe de circulation Nord-Sud à l'échelle européenne ; dans le sens Est-Ouest viennent s'y joindre les routes

¹Il s'agit ici des premiers éléments d'une enquête historique et archéologique sur Albon, menée dans le cadre de l'UMR 5648 (dir. P. Guichard), à laquelle participent également M. Bois, J. De Meulemeester, Ch. Mazard, M. Palué, ainsi que F. Chartrain, dont le *Répertoire chronologique des sources textuelles de l'histoire d'Albon et de son mandement*, en cours de réalisation, a été particulièrement utile pour la réalisation de cette étude.

²F. BOURDIER, *Le bassin du Rhône au quaternaire*, Paris, CNRS, 1962 ; M. CHENEVOY *et alii*, *Carte géologique au 1/50 000e*, Serrières XXX-34.

en provenance des cols alpins et de la vallée de l'Isère par la Valloire jusqu'à un point de franchissement du Rhône en direction du Vivarais.

Le cadre politique est fourni par les limites du mandement d'Albon, appelé comté d'Albon à l'époque moderne, bordé au Nord par celui d'Anjou, à l'Est par celui de Moras et au Sud par ceux de Vals et de Chateauneuf-de-Galaure³. Aujourd'hui ce territoire est réparti entre cinq communes : Albon, Andancette, Anneyron et Saint-Rambert-d'Albon (Drôme) auxquelles il faut ajouter celle de Champagne (Ardèche). La majeure partie de ce territoire a été constituée à la Révolution en un canton d'Albon (chef-lieu : Saint-Romain), comprenant une vaste commune d'Albon et celle de Mantaille. La première regroupait les paroisses de Saint-Romain, Saint-Martin, Saint-Philibert, Anneyron (commune en 1809), Saint-Rambert (commune en 1840), Andancette (commune en 1872). La commune de Mantaille a été supprimée en 1809 et rattachée à celle d'Anneyron⁴.

Du point de vue de la géographie ecclésiastique, ce territoire de l'archidiocèse de Vienne, archiprêtré de Saint-Vallier, comportait une dizaine de paroisses au Moyen Age : Saint-Romain (la plus ancienne, mentionnée dès le VIe s.), Saint-André d'Andancette (mentionnée au IXe s.), Saint-Martin et Saint-Philibert (églises de prieurés de Tournus mentionnées depuis le XIIe s.), Saint-Rambert (église d'un prieuré de l'Île-Barbe mentionnée depuis le XIIe s.), Saint-Michel (chapelle puis église dépendant de Tournus, mentionnée depuis le XIIe s.), Notre-Dame d'Anneyron (église d'un prieuré de Saint-Pierre de Vienne mentionnée depuis le XIIIe s.), Saint-Laurent de Mantaille (ancienne église mentionnée au XIIe s., devenue chapelle dépendant de la paroisse de Saint-Sorlin au XIVe s.), Notre-Dame (prieuré de Marette fondé au XIIIe s. sur le territoire d'Andancette, dépendant de Saint-Ruf), Saint-Pierre de Champagne (église d'un prieuré depuis le XIe s⁵). On le voit, il s'agit d'un mandement de grandes dimensions (le plus grand du bailliage de Saint-Marcellin). Si l'on compare avec les châtelainies limitrophes : Moras (six paroisses : Moras, Epinouze, Manthes, Saint-Sorlin, Lens-Lestang, Lapeyrouse-Mornay) ; Châteauneuf-de-Galaure (sans doute cinq : Châteauneuf, Saint-Bonnet-de-Galaure, Mureils, Montchenu et Saint-Martin-d'Août) ; Vals (quatre paroisses : Fay, Laveyron, Saint-Barthelemy-de-Vals, Sainte-Uze).

³Voir Ch. MAZARD, Châteaux à motte et évolution du peuplement : de l'*ager* au mandement. Quelques exemples dauphinois, *Château Gaillard* t. XIV, Colloque de Najac 1988, Caen, 1990, p. 277-291. Sur le mandement de Moras, voir V. CHOMEL, Un censier dauphinois inédit. Méthode et portée de l'édition du *Probus*, *Bulletin philologique et historique du C.T.H.S.* 1964, Paris, 1967, p. 319-377.

⁴*Paroisses et communes de France*. *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique*, Drôme, Paris, CNRS, 1981. Aujourd'hui, la commune d'Albon ne regroupe plus que le territoire de trois anciennes paroisses : Saint-Romain, Saint-Martin et Saint-Philibert.

⁵J. BRUN DURAND, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Valence, 1891 ; A. CLOUZOT, *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris, 1940 [1275] ; U. CHEVALLIER (Ed.), Pouillé du diocèse de Vienne [XIVe s.], *Bulletin de la Société archéologique de la Drôme*, t. I, II et IV (XIVe s.).

Cette région, fortement romanisée, fut densément occupée à l'époque gallo-romaine, notamment dans sa partie plane, au contact du Rhône⁶. La localité de quelque importance est à cette époque Saint-Vallier (*Ursolis*), et la *Table de Peutinger* présente au Nord de celle-ci la mention de *Figlinis*. Ce centre de production de céramique n'a pas été localisé avec précision et il est à identifier, selon les auteurs, avec les lieux-dits "Le Cappa" (commune de Saint-Rambert-d'Albon) ou "La Tulandière" (commune d'Andancette)⁷. Les trouvailles de surface effectuées en grand nombre depuis le XIXe s. montrent une grande densité d'occupation du sol non seulement à l'emplacement des agglomérations existantes au Moyen Age - Saint-Romain d'Albon, Andancette, Saint-Rambert - mais également disséminées sur l'ensemble de la zone s'étendant au Nord et à l'Ouest du coteau d'Albon. Il s'agit de sites qualifiés par les auteurs de trouvailles de *villae* (sur la commune d'Anneyron : à Coinaud, Rapon, Les Clotières, Cages, Les Percivaux, Les Petites-Pierres, Les Desmeures ; sur celle de Saint-Rambert-d'Albon : La Tulandière), d'indices de sites d'habitat ("hypogée" à la Béraudière et aux Cotons sur Anneyron, "constructions" à Montarus sur Andancette, au Moulin du Temple et à Saint-Philibert sur Albon), ou d'artisanat (four à chaux à La Volozière sur Anneyron ; four -à céramique?- chez Bille à Andancette, au Cappa sur Saint-Rambert), d'inhumations (à Les Cros et Les Gras sur Anneyron), ou de la présence de mobilier en surface (céramique à Coussieux sur Anneyron, fragment de statue aux Trois-Maisons sur Albon). Enfin on signale aussi de nombreuses traces d'aménagements : voies à Marcoz sur Albon, à Les Cros sur Anneyron, à Bancel sur Andancette, "chenaux enterrés" à Blachette sur Andancette et à Lantufet sur Albon⁸.

Sans entrer dans le détail de ces informations du reste très imprécises quant à la datation, l'interprétation, la description et l'emplacement précis, on peut constater que ces indices sont majoritairement groupés dans deux zones : la première va du Rhône à la hauteur d'Andancette jusqu'à Saint-Romain d'Albon en comprenant la plaine entre les deux villages, c'est-à-dire le cours inférieur du Bancel. La seconde s'étend au Nord d'Anneyron dans la plaine parcourue par le ruisseau de Collières. Si, dans cette dernière, l'occupation antique semble avoir pris la forme d'établissements ruraux de modeste importance, par contre on note la présence de vestiges plus importants et plus

⁶J. SAUTEL, *Carte archéologique de la Gaule romaine XI, Drôme*, Paris, CNRS, 1957.

⁷M. LE GLAY, Informations archéologiques, *Gallia* t. 31, 1973 ; J.-M. LUROL, *Rapport de fouilles effectuées à Saint-Rambert d'Albon*, Lyon, 1971 ; J.-P. CHAVAS, *Rapport de fouilles du Cappa, Saint-Rambert*, Lyon, 1973 (Service régional de l'Archéologie).

⁸A. BLANC, Andancette, *Bulletin de la Société Archéologique de la Drôme* 1927-28 ; L.B. MOREL, Notes archéologiques sur Andancette, *Ibid.* t. 61, 1927-28, p. 399-405 ; J. OLLIER, Saint-Rambert d'Albon. Ruines romaines, *Cahiers Rhodaniens*, V, 1958, p. 80-82 ; Ministère de la Culture, base de données de la carte archéologique DRACAR, Lyon, Service régional de l'Archéologie ; informations fournies par Cl. BOISSE, Ch. MAZARD, P. RETHORE. La plupart de ces informations, ainsi que des découvertes inédites, ont été rassemblées dans S. BERT, *L'occupation du sol sur le territoire d'Albon durant l'Antiquité et le Moyen âge : continuité ou rupture ?*, Mémoire de maîtrise en Sciences et Techniques, Université Lyon 2, 1994.

concentrés à l'emplacement des villages d'Andancette et de Saint-Romain d'Albon. A Andancette, la présence d'une majeure densité de vestiges à l'emplacement du village actuel, au bord du Rhône (éléments maçonnés, fragment d'inscription avec moulure, amphores et céramiques sigillées, trésor monétaire -150 monnaies de Valérien-, statue de Mercure en bronze), et de zones d'inhumations au Nord (avec récipients de verre) et au Sud (avec épitaphe sur cippe), indiquent la présence d'un habitat plus important, peut-être une petite agglomération, située sur la voie d'Agrippa (trouvaille d'une borne milliaire)⁹. A Saint-Romain d'Albon la même constatation s'impose, avec en plus la présence d'éléments à caractère nettement monumental : fût de colonne, fragments de statues (pied en marbre, tête de femme) chapiteau à feuilles d'acanthé, pierre de parement calcaire avec trou de louve, éléments de mosaïque, auge sépulcrale d'enfant creusée dans un fragment d'entablement de marbre blanc¹⁰. Ces éléments se rapportent sans doute à une importante *villa* d'époque impériale installée à l'emplacement du village actuel, sur un premier replat de la terrasse d'Albon en bordure de la plaine (lieu-dit "Beauregard", alt.170 m.). La qualité architecturale des éléments présents, qui n'a pas d'équivalent dans ce territoire, est à rapprocher du fait que les indices de la présence d'habitats ("*villae*" ou autres) sont assez fréquents sur le territoire d'Anneyron mais absents sur celui d'Albon. Il y a donc tout lieu de penser que la *villa* située à Saint-Romain d'Albon était à la tête d'un vaste domaine foncier s'étendant le long du Rhône entre Saint-Rambert et Andancette, alors que la Valloire présentait un semis de petits établissements ruraux assez peu distants les uns des autres. Il n'est pas impossible non plus qu'à l'emplacement d'Andancette se soit trouvé un établissement complémentaire de la grande *villa* : site d'étape sur la voie romaine, point de franchissement du Rhône face à Andance, lieu de production artisanale et de commercialisation des produits du domaine.

Cette esquisse peut être confortée par des éléments qui appartiennent à la période IV-VIe s. Dans ce même village de Saint-Romain d'Albon a été mis au jour vers 1875 un vaste édifice religieux à l'emplacement de l'actuel cimetière, à la sortie nord du village, en bordure de la route. Les dégagements effectués ont montré qu'il s'agit d'un vaste édifice à nef unique avec abside semi-circulaire, construit en galets et en blocs de molasse, auquel étaient adossés au Nord et au Sud deux constructions. Dans celles-ci ainsi qu'à l'extérieur au Sud se trouvaient une vingtaine de sarcophages de forme trapézoïdale pour la plupart¹¹. L'un d'entre eux, avec alvéole céphaloïde, est aujourd'hui

⁹ Ces faits, associés à la présence d'argile, devraient faire préférer ce site pour l'identification de *Figlina* plutôt que Saint-Rambert où la densité des vestiges gallo-romains est bien moindre.

¹⁰ Ces trois derniers éléments sont les seuls conservés : voir les relevés dans S. BERT, *op. cit.*

¹¹J. DUC, *Essais historiques sur la commune d'Albon*, Valence, 1900 ; J. ROMAN, Restes d'une basilique et d'un cimetière de l'époque mérovingienne à Saint-Romain d'Albon, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1881, p. 124-127 ; A. BLANC, La basilique paléochrétienne de Saint-Romain d'Albon, *Cahiers rhodaniens*, t. V, 1964, p. 62-68 ; M. COLARDELLE, *Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe s. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord*, Grenoble,

enchassé dans la fontaine située derrière le chevet de l'église. Des inscriptions funéraires de 467, 516 et 631 ont fourni des éléments de datation supplémentaires pour ce monument, aujourd'hui disparu¹². Par ailleurs, un certain nombre de fragments lapidaires présents à la commanderie de Lachal (commune d'Epinouze), semblent bien provenir du même site, et appartiennent notamment à un sarcophage en marbre de Carrare décoré du motif de l'Anastasis et datable de la fin du IV^e s¹³.

Après les longs débats qui ont occupé les érudits locaux à la fin du siècle dernier, et en particulier grâce à ces découvertes et leur interprétation par J. Duc, il ne fait plus de doute aujourd'hui qu'il faille situer à Saint-Romain d'Albon le lieu de la tenue du concile d'*Epaone* par l'archevêque de Vienne en avril 517¹⁴. Il est vraisemblable que cette église funéraire a eu pour origine un édifice de culte établi dans la grande *villa* du bas empire. Ce lieu d'*Epaone*, siège paroissial, a été choisi par saint Avit non seulement, comme il le dit lui-même dans sa lettre de convocation, parce qu'il occupait une position centrale dans le royaume burgonde, mais aussi parce que, situé dans un domaine dépendant de son Eglise, il offrait, sans doute encore à cette époque, un cadre monumental apte à accueillir une assemblée de cet ordre. On le voit, les éléments semblent concorder pour affirmer l'existence d'un centre domanial et d'un ensemble architectural majeur à Saint-Romain d'Albon durant la période qui s'étend du Bas-Empire jusqu'à l'époque mérovingienne.

Le VII^e siècle semble avoir été une période d'abandon pour cette zone, si l'on en juge par les informations contenues dans le diplôme de Louis le Débonnaire de 831. Celui-ci restitue à l'archevêque de Vienne le *vicum qui dicitur Eppaonis (...)* ubi erant etiam ecclesie destructe et discooperte, quarum sunt vocabula sancti Andree Apostoli et Sancti Romani Martyris¹⁵. Il faut entendre par là le territoire [de l'ancienne *villa*] d'*Epaone*, comprenant alors les deux paroisses de Saint-Romain et de Saint-André d'Andancette. L'identification de cette dernière est confirmée par une bulle de Calixte II qui énumère les possessions de l'abbaye de Tournus en 1119 : dans le diocèse de Vienne,

1983 ; N. DUVAL, Albon. Basilique paléochrétienne, *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. I, Sud-Est et Corse, Paris, 1995, p. 224-226.

¹²F. DESCOMBES, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule, XV, Viennoise du Nord*, Paris, CNRS, 1985, p. 244-250. Les sondages effectués en 1975 ont confirmé la disparition du monument : J.-F. REYNAUD *et alii*, *Sondages archéologiques au cimetière de Saint-Romain d'Albon (Drôme)*, Lyon, 1975 (Service régional de l'Archéologie).

¹³J. DE FONT-REAUXX, Un nouveau sarcophage chrétien, *Bulletin des Amis de Vienne*, 25-26, 1930, p. 75-77 ; J. SAUNIER, Un fragment de sarcophage paléochrétien du IV^e s. découvert à Lachal (Drôme), *Cahiers rhodaniens*, 1956, p. 63-65 ; M. PALUÉ, *Les fragments de sarcophages paléochrétiens de Lachal*, *Revue drômoise* t.90, n°482, 1996, p. 163-170.

¹⁴J. GAUDEMET, B. BASDEVANT (Eds.), *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e s.)*, *Sources chrétiennes* t. I, Paris, 1989, p. 96-99 ; G. RIVOIRE DE LA BATIE, Albon et le concile d'Epaone : notice sur le lieu où fut tenu le concile en 517, *Revue du Dauphiné*, 1877 ; J. DUC *op. cit.* ; Ch. BELLET, Une question de géographie historique. Epaone, *Bulletin de la Société Archéologique de la Drôme* t. 56, 1922, p. 348-360 ; A. MAGNAT, Identification d'Epao, *Ibid* p. 249-251 ; H. LECLERCQ, Epaone, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. V, 1922, col. 107-111.

¹⁵E. BALUZE, *Capitularia regum francorum*, Paris, 1677, col. 1433-34.

l'église Saint-André est mentionnée à côté des autres églises du territoire d'Albon, Saint-Philibert, Saint-Romain et Saint-Michel¹⁶. L'emplacement de ces deux églises mentionnées au IXe s. peut être identifié : Saint-Romain est l'ancienne église du concile de 517, "fouillée" au XIXe s., et Saint-André est repérable au lieu-dit "Le Couvent" à 500m. à l'Est de l'actuel centre du bourg d'Andancette. Sa présence est signalée sur le cadastre du XIXe s. et des vestiges de maçonnerie, probablement médiévales, sont encore visibles aujourd'hui au milieu de constructions rustiques récentes. L'église paroissiale a été construite à son emplacement actuel en 1845¹⁷. On constate ainsi un processus de déplacement de l'agglomération en direction du Rhône, depuis le site médiéval, dont l'achèvement est illustré par la construction d'une nouvelle église au XIXe s., l'ancienne se trouvant désormais isolée dans la campagne. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le site du village médiéval au "Couvent" ait été déjà le résultat d'un déplacement vers l'Ouest depuis le site antique au contact de la voie qui à cet endroit se détache de la rive du fleuve à cause d'une ancienne courbe (Andance = *ad ansam Rhodani*).

Si l'occupation humaine apparaît ancienne et assez dense dans la partie occidentale de notre région, il semble bien que jusqu'à l'époque carolingienne, la partie orientale, plus accidentée et plus éloignée des voies de communication, ait été peu peuplée : les indices archéologiques remontant à l'Antiquité sont inexistant dans la bibliographie. Cette zone, couverte d'une importante forêt, dont témoignent aujourd'hui encore les restes (forêt de Mantaille au Sud de Moras, bois des Blains, du Four, Dey, Rigaud, Bois Rôtis au Sud-Est d'Anneyron, bois de Lune, de Rival à l'Est de Saint-Martin, etc.) était sans doute alors inhabitée. En plein cœur de cette zone forestière se trouve le site de Mantaille qui se présente de nos jours sous la forme des vestiges d'un château médiéval implanté sur un éperon saillant dans la vallée du Bancel (alt. 273 m)¹⁸. La première mention de cet établissement est un diplôme du roi Charles de Provence en faveur de l'Eglise de Vienne de 858 émis en ce lieu : *actum in Mantelo villa*.¹⁹ Plusieurs autres diplômes des rois de Provence sont datés de Mantaille : 861 (14 juil.) : *actum Mantalo publice*; (22 août) : *actum Mantalo*; 863 (30 av.) : *actum Mantoliae villa publica*²⁰. En 879 s'y réunit une assemblée de prélats et de grands qui élit le comte Boson roi de

¹⁶U. ROBERT, *Bullaire du Pape Calixte II (1119-1124) : essai de restitution*, Paris, 1891, t. I, n°13. I. CARTRON, Le domaine méridional de l'abbaye de Tournus, approche historique et archéologique, *Saint-Philibert de Tournus. Histoire, Archéologie, Art, Actes du colloque du C.I.E.R.*, Macon, 1995, p. 533-554.

¹⁷C. BLANCHARD, J. MARION, *Andancette*, Andancette, 1972.

¹⁸Plan dans J. DUC, *op. cit.* ; croquis dans A. STEYERT, *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces du Lyonnais*, Lyon (1893), 1989, t. II, fig. 152.

¹⁹R. POUPARDIN, *Recueil des actes des rois de Provence (855-928)*, Paris, 1920, n°III.

²⁰R. POUPARDIN, *op. cit.*, n°VII, VIII ; U. CHEVALLIER, *Regeste dauphinois*, Valence, 1913, t. I, col. 124.

Bourgogne (*apud Mantalam territorii Viennensis*)²¹. Ces différents actes montrent que ce domaine du fisc comprenait une résidence royale où les souverains carolingiens de Bourgogne résidaient volontiers, sans doute pour y pratiquer la chasse. Le statut public du lieu et sans doute une certaine importance au plan architectural l'avaient fait choisir pour y tenir ce plaid. Il est vraisemblable aussi que l'endroit ait bénéficié d'un caractère central dans le royaume de Bourgogne au même titre qu'Epaone, à cinq kilomètres de là, plus de trois siècles auparavant pour rassembler les évêques.

Il semble qu'au point de vue "politique" le site de Mantaille ait éclipsé à l'époque carolingienne celui d'Albon, alors sans doute en déclin comme on l'a vu. Il n'y a cependant pas eu de transfert de compétences administratives : Albon est chef-lieu d'un *ager* du *pagus* de Vienne²², ce qui montre bien que là est la zone la plus peuplée et les organes de l'administration locale, la résidence royale de Mantaille -isolée en pleine forêt- ne servant qu'au séjour épisodique de la cour. Après son accession au trône d'ailleurs, Boson se sépare de Mantaille : il en fait don au comte Thibert qui la restitue à son tour à l'Eglise de Vienne (887/90)²³.

C'est également au cours de ce IXe s. qu'apparaissent d'autres noms de lieux habités dans le territoire d'Albon. Anneyron (*villa et loco ubi dicitur Anarionis*) se présente déjà comme une petite agglomération rurale : les biens donnés par un certain Arlulfe en 883 à l'Eglise de Vienne consistent en plusieurs bâtiments (*aedificiis, casa indomnicata, cum casis*) ainsi que des vignes, des prés et des moulins²⁴. Rapon (*villa* en 926) est un hameau près d'Anneyron²⁵.

L'identification de *Tortilianum* est plus complexe : la proximité de cette *villa* avec Albon est attestée par une charte de 887/90 par laquelle l'Archevêque de Vienne retrocède au comte Thibert la *villa Ebaonem sive Tortillianum*²⁶. Cette expression pourrait indiquer qu'à cette époque le lieu d'Epaone porte deux noms ou qu'il est en train d'en changer. A l'appui de cette interprétation on peut indiquer que si le nom de *Tortillianum* apparaît encore par la suite (924 : *in pago Viennensi, Tortilianum cum appendiciis* ; 926 : *villam Tortilianum...cum omnibus edificiis*²⁷), celui d'Epaone

²¹U. CHEVALLIER, *Regeste*, t. I, col. 139. G. POUPARDIN, *Le royaume de Provence sous les carolingiens (855-933)*, Paris, 1901. G. DE MANTEYER, Les origines du Dauphiné de Viennois. La première race des comtes d'Albon (843-1228), *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, XLIV, 1925, p. 50-140.

²²U. CHEVALLIER, *Regeste, cit.*, t. I, col. 144-145 (acte de 883).

²³*Ibid.*, col. 148.

²⁴U. CHEVALLIER, *Regeste, cit.*, col. 143. Biens donnés par l'archevêque à Saint-Barnard de Romans en 908 : *coloniam unam in Anarone*, Cf. U. CHEVALLIER, *Cartulaire de Saint-Barnard de Romans*, Romans, 1898, n°6. Biens donnés par un certain Berelon à Saint-Maurice de Vienne en 993 : *in villa Anaironae*, Cf. U. CHEVALLIER, *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, 1869, n°237

²⁵J. MABILLON, *De re diplomatica libri VI*, Paris, 1681, n°132.

²⁶L. D'ACHERY, *Spicilegium veterum aliquot scriptorum*, 1655-77, t. III, p. 363. Le fait qu'il s'agisse de la même *villa* est confirmé par le texte lui-même, qui parle de trois *villae* : Mantaille, Albon ou *Tortillianum*, et Génissieux.

²⁷J. DUFOUR, *Recueil des actes de Robert Ier et de Raoul, rois de France (922-936)*, Paris, 1978, n°3 ; J. MABILLON, *op. cit.*, n°132.

disparaît de la documentation, comme si le déclin de cet habitat, attesté par la charte de 831, s'était poursuivi au cours du IX^e s. malgré le maintien d'un statut de chef-lieu d'*ager*, jusqu'à disparaître au profit d'un nouvel établissement, situé dans le territoire de l'ancienne *villa*, nommé *Tortillianum* et qui pouvait n'être qu'une simple *curtis*²⁸. D'ailleurs la charte de 887/90 insiste sur l'obligation, pour le bénéficiaire, de restaurer les églises ruinées : *quae deserta sunt restaurando, quae destituta aedificando, et quae non sunt vestita revestiendo*²⁹. De plus, une charte de 926 insiste sur les déprédations subies par la *villa* : *fructum in ea subeuntium enormem devastationem*³⁰. On constate également sur le terrain que l'église paroissiale actuelle de Saint-Romain, si elle porte la même dédicace que celle mentionnée en 831, n'est pas située à l'emplacement de l'église où s'est tenu le cile de 517. Il est probable que le déplacement s'est produit au plus tôt à la fin du IX^e siècle, époque à laquelle l'église est mentionnée comme en ruine, et à partir de laquelle, nous l'avons vu, l'habitat périclité. Le changement -provisoire- du nom d'*Epaone* en *Tortillianum* peut être mis en rapport avec ce déplacement, d'environ 200m au reste. Le *terminus post quem* pour l'érection de la nouvelle église Saint-Romain pouvant être le XII^e siècle, comme semblent l'indiquer les éléments les plus anciens de son architecture (croisée du transept et base du clocher) et la date de 1119 à laquelle elle apparaît à nouveau dans la documentation.

Dans une étude récente, I. Cartron a démontré les liens étroits existant entre les rois de Bourgogne -et en particulier Boson- et l'abbaye Saint-Philibert de Tournus, qui sont à l'origine de la constitution par cette dernière d'un important domaine dans la région de Mantaille et d'Albon³¹. Si le détail de ces possessions ne nous est connu que par une bulle de confirmation de 1119, il est vraisemblable que leur acquisition soit de peu postérieure à l'élection de Boson, au même titre que celles de Bourgogne, de Genevois ou de Tricastin, pour lesquelles on possède des actes du dernier tiers du IX^e s.³². Si l'on retient cette hypothèse, on peut utiliser l'énumération de la confirmation pontificale pour évaluer les biens acquis par l'abbaye bourguignonne dans le territoire qui nous occupe : *cellam (...) Sancti Martini de Aziacio cum cimiterio, (...) cappellam sancti Michaelis de Albon, (...) ecclesiam sancti Philiberti de Minniaco, ecclesia sancti Romani, sancti Andree, ecclesia sancti Ferreoli*³³. Aux églises déjà mentionnées de

²⁸J. DUC (*op. cit.*) a voulu voir dans le censier dauphinois de 1267 (Probus, troisième enquête) la mention *Mas de la Tortelez*, qu'il situe à proximité du village de Saint-Romain, et qu'il rapproche phonétiquement de *Tortillianum*. La transcription effectuée par H. FALQUE-VERT de ce document semble devoir faire abandonner cette lecture au profit de *La Borrelleri*. Je remercie M. Falque-Vert d'avoir bien voulu me communiquer sa transcription inédite.

²⁹J. DUC, *op.cit.*, p. 22.

³⁰U. CHEVALLIER, *Regeste, cit.* n°1070

³¹*op. cit.*

³²I. CARTRON, *op. cit.*

³³*Cf.* note 16.

Saint-Romain [d'Albon] et Saint-André [d'Andancette], s'en ajoutent au moins trois autres dans le périmètre de ce qui sera le mandement d'Albon.

Il faut, à la suite de J. Brun-Durand, identifier la mention de Saint-Martin d'Azieux dans l'église Saint-Martin [d'Albon], siège d'un prieuré de Tournus jusqu'au XVI^e s.³⁴. La mention de la *villa* d'Azieux, située à 5 Kms au sud dans la vallée de la Galaure pouvant résulter d'une erreur, ou d'un déplacement du toponyme vers le Sud. L'habitat installé auprès de cette église, sur le versant nord de la vallée du Bancel, se présente aujourd'hui sous la forme d'un modeste hameau. L'église, en grande partie reconstruite au XIX^e s., possédait autrefois une abside semi-circulaire visible sur le cadastre du XIX^e s.

La chapelle Saint-Michel d'Albon était située à 750 m au Nord-Est de la tour d'Albon, où des vestiges mentionnés sur le cadastre du XIX^e s. ("ruine de la chapelle St Michel") sont décelables en surface, à quelques mètres au Nord de la route d'Albon à Anneyron³⁵. Le fait que cette chapelle ne semble pas avoir acquis de droits paroissiaux avant la fin du Moyen Age, indique la présence à cet endroit d'une communauté sans doute très modeste. L'église Saint-Philibert [d'Albon], siège d'un prieuré de Tournus, a sans doute été fondée par les moines bourguignons, comme en témoigne le vocable. L'existence du toponyme *Minniaco*, aujourd'hui disparu, est sans doute l'indice de la présence d'une communauté regroupée autour de l'église paroissiale, sur un versant dominant au Sud la vallée du ruisseau de Blacheronde (et aujourd'hui l'autoroute A7). L'église à nef unique construite en moellons de grès, dont les éléments les plus anciens peuvent remonter à la fin du XII^e s. (nef à contreforts et portail), a subi de nombreuses transformations à partir du XIV^e s., notamment l'allongement vers l'Est et la construction d'un chevet polygonal en molasse³⁶.

L'emplacement de l'église Saint-Ferreol n'a pas pu être encore identifié avec certitude. Il semble bien cependant qu'il faille la placer dans le ressort d'Albon, étant donné sa place dans l'énumération de 1119. Ce martyr du III^e s. est une figure marquante du christianisme viennois, ce qui explique la fréquence de cet hagiotopeponyme dans le diocèse. Le *Dictionnaire topographique* de J. Brun-Durand en signale six dans le département Drôme, mais aucune dans le diocèse de Vienne, omettant celle-ci, qui est d'ailleurs mentionnée de façon certaine dans une autre charte, de 1037, qui concerne la donation à l'abbaye de Tournus de *l'eccllesia Sancti Ferreoli que est sita in*

³⁴Actuellement Saint-Martin-des-Rosiers, hameau de la commune d'Albon. U. CHEVALLIER (Ed.), Pouillé, *cit.* : *prior sancti Martini de albone* (XIV^e s.).

³⁵Actuellement Saint-Michel, lieu-dit de la commune d'Anneyron. U. CHEVALLIER (Ed.), Pouillé *cit.*, p. 13 : *capellanus Sancti Michaelis Albonis* (XIV^e s.) ; *eccllesia* en 1521 verse les dîmes à Tournus Cf J. BRUN-DURAND, *op. cit.*, s.v.

³⁶Aujourd'hui Saint-Philibert, hameau de la commune d'Albon. Sur l'église, voir P. CARLIER, Saint-Philibert, *La Drôme romane*, Taulignan, 1989, p. 23.

*archiepiscopati viennensi, cum suis decimis et monte in quo ipsa ecclesia fundata est.*³⁷. L'église Saint-Férreol la plus proche connue est celle des Sablons (Commune de Chanas, Isère) à 4 Km. au Nord-Ouest de Saint-Rambert-d'Albon sur la rive gauche du Rhône. Elle est mentionnée en 895/6 dans une donation à Saint-Maurice de Vienne : *capella et ecclesia S. Fereoli in villa vel loco Sablonis* ³⁸ et dépend du prieuré de Serrières en Vivarais. Il semble bien qu'il faille attribuer à ce même lieu la mention d'une charte de 935 *in pago Viennense, in loco qui dicitur in Riveria, in paroChia sancti Ferreole, ultra Rhodano fluvium*, étant donné la référence marquée à la proximité du fleuve³⁹. En revanche, on doit convenir que les mentions de 1037 et 1119 se rapportent à une autre église, située dans le mandement d'Albon, dépendant de Tournus et implantée sur un site de relief. Les vestiges de la chapelle castrale mis au jour sur le site de la Tour d'Albon en 1996 pourraient concerner cette église et le *monte in quo ipsa ecclesia fundata est*, cette dernière précision pouvant être mise en relation avec la création du site castral au XIe s. ainsi qu'on le verra plus loin⁴⁰.

Peu avant l'an mil, ce territoire qui avait donc connu un abandon partiel aux VIIe et VIIIe s., apparaît comme couvert d'un réseau assez dense d'habitats ruraux qui pour une part ont pour origine des établissements gallo-romains (Andancette, Saint-Romain d'Albon, Anneyron), mais qui comporte aussi des points de peuplement nouveaux, situés probablement sur la seconde et la troisième terrasse et les hauteurs du Sud-Est du territoire. Au coeur de cette zone, plus élevée et nouvellement colonisée, s'implante au XIe s. un site fortifié dont la première mention est de 1070. Il s'agit d'un acte par lequel le comte Guigues [le Gras] donne en douaire à sa future femme Agnès, fille du comte de Barcelone, des biens dans le comté de Vienne, et en particulier *lecastellum Albionem cum appenditiis suis* ⁴¹. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur la question de la généalogie des plus anciens personnages formant la lignée des Guigues d'Albon. Les recherches les plus récentes les font descendre d'un premier *Wigo* originaire d'Annonay dans la deuxième moitié du IXe siècle. Il s'agit d'un lignage largement possessionné en Vivarais, dans le Champsaur et dans l'Oisans dès le Xe siècle. La première mention de biens possédés par les Guigues dans notre région est celle du château de Moras au début du XIe siècle⁴². Un peu plus tard les Guigues prennent le titre de comte et à peu près à la même époque reçoivent en fief de l'archevêque de Vienne le Sud du *comitatus viennensis*, qui forme le

³⁷P. JUENIN, Nouvelle histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus, Dijon, 1733, t. II (preuves), p. 125. Cf. I. CARTRON, *op.cit.* et thèse en cours (Université de Provence).

³⁸U. CHEVALLIER (Ed.), *Cartulaire de Saint-André le Bas*, cit., app. n°10.

³⁹A. BERNARD, A. BRUEL (Eds.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, 1888, t. I, n°439

⁴⁰J.-M. POISSON, J. DE MEULEMEESTER, *Albon 1996, rapport de fouilles*, Lyon, 1996 (Service régional de l'Archéologie).

⁴¹J. ROMAN, Deux chartes dauphinoises inédites du XIe s., *Bulletin de l'académie delphinale* t. 20, 1885, p. 369-374 ; voir aussi F.M. ROSELL (Ed.), *Liber feudorum maior*, Barcelone, 1967, t. II, n°873 (*castro Albionis*).

⁴²G. de MANTEYER, *op. cit.*, p. 23-28 (1009)

noyau primitif du Dauphiné. Plus que cette concession, d'ailleurs controversée, c'est semble-t-il la création d'un château qui est à associer à ce nouveau pouvoir que traduit l'utilisation du titre comtal : une charte de 1079 le qualifie en effet de *Wigo, Dei indultu, oppidi Albionis comes* ⁴³.

Nous n'avons, pour dater l'érection du château, que le *terminus ante quem* de 1070, date à laquelle il apparaît comme déjà existant. Les documents contemporains mentionnent seulement le territoire de l'ancienne *villa* -dont le chef-lieu doit alors se trouver encore à l'emplacement de l'église paroissiale Saint-Romain : *Albonno villa* (1052), *villa de Albon* (1080) - pour y situer des biens-fonds objets de donations⁴⁴. Sur le terrain, le site est implanté sur le rebord de la seconde terrasse, qui forme à cet endroit une avancée bien marquée (alt 336 m.) dominant l'ensemble de la plaine depuis Saint-Rambert jusqu'à Andancette. Il se présente comme une motte castrale formée d'un tertre tronconique artificiel, séparée du reste du relief à l'Est par un fossé et un rempart de terre en croissant. Cette éminence porte une tour de pierre carrée appareillée en blocs de molasse réguliers. En contrebas, une plateforme de plan ovale soutenue par des murs de pierre constitue la basse-cour, accolée au versant ouest du tertre. Plus bas encore dans la même direction (alt. 280 m.) l'ancien bourg castral présente une vingtaine de maisons entourées des fragments d'une enceinte de pierre qui monte jusqu'au donjon⁴⁵. Il apparaît clairement que les Guigues ont choisi pour l'implantation du château un site à la fois central dans l'ancien territoire d'Albon et offrant une protection par perchement sur le relief. Cette création ne s'est pas accompagnée d'un déplacement de l'habitat : l'ancien chef-lieu paroissial, Saint-Romain, n'ayant pas cessé d'être habité, semble-t-il, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. D'une façon générale, on constate que le château a exercé une attraction limitée sur la population des alentours : les agglomérations rurales voisines dont on a vu qu'elles apparaissent vraisemblablement aux alentours du IXe siècle, sont toujours peuplées à la fin du Moyen Age. C'est le cas de Saint-Michel [d'Albon], Saint-Philibert, Saint-Martin, Rapon. Non seulement, mais la création du château n'a pas, semble-t-il, empêché non plus l'éclosion de nouveaux villages dans le territoire de la châtellenie. Au Nord de celle-ci, au voisinage du Rhône à l'emplacement du bourg actuel de Saint-Rambert-d'Albon est mentionnée au XIIe siècle l'existence d'un

⁴³A. BERNARD, A. BRUEL (Eds.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, cit.*, t. IV, n°3542. Avant cette date : *Wigo* [Guigues le Vieux] *comes* en 1016 (*Cartulaire de saint Hugues*), 1035 (U. CHEVALLIER (Ed.) *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier*, Paris, 1884), 1070 (*Signum Wigoni comitis*, doc. cité). Sur le problème de la concession du *comitatus Viennensis*, voir G. de MANTEYER, *op. cit.*, B. BLIGNY (Dir.), *Histoire du Dauphiné*, Toulouse, 1973, Ch. MAZARD, *op. cit.*

⁴⁴U. CHEVALLIER (Ed.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Barnard de Romans*, Romans, 1898, n°102.

⁴⁵H. GARD, Le château d'Albon, *Revue du Lyonnais*, 1873 ; M. BOIS, La tour d'Albon et les châteaux à motte, in P. MARTIN, Le comté d'Albon, *Association universitaire d'études dromoises*, t. 4, 1978, p. 17-27 ; *ID.*, La tour d'Albon, *Châteaux médiévaux en Rhône-Alpes (Art et archéologie en Rhône-Alpes, N° spécial 6)*, Lyon, 1990, p. 60-61 ; J.-M. POISSON, Albon (Drôme), "La Tour", *Chronique des fouilles médiévales en France, Archéologie médiévale*, t. 26, 1996, p. 268-269.

prieuré de *Fuscimagna* dépendant de l'abbaye de l'Ile-Barbe et dont l'église est placée sous le vocable de Saint-Rambert⁴⁶. Une étude récente a montré le rôle joué par l'Ile-Barbe dans le succès qu'a connu au plan régional le culte de saint Rambert au Moyen Age. Après une première phase datable du XIe siècle où l'abbaye bugiste essaime dans les Alpes et en Forez les reliques du saint, la diffusion du culte connaît une seconde vague à partir du XIIe siècle dans les prieurés de l'Ile-Barbe⁴⁷. On ne peut cependant pas affirmer que le prieuré de *Fuscimagna* n'ait pas existé antérieurement. On sait en effet que l'abbaye de l'Ile-Barbe est possessionnée au Sud de Lyon où elle a reçu des donations importantes dès l'époque carolingienne, notamment en Tricastin ainsi que le droit de faire circuler librement un bateau sur le Rhône⁴⁸. Sur le terrain, l'emplacement de l'ancien prieuré, mentionné jusqu'au XVIe s., est matérialisé par le toponyme *Fixe-Magne* situé à un kilomètre environ à l'Est du bourg actuel, au Nord de la route de Saint-Sorlin. Il présente aujourd'hui une maison de maître (XVIIIe-XIXe s.), centre d'un ancien domaine ("domaine de Fixe-Magne" sur le cadastre du XIXe s.). L'église, qui existait encore à cet endroit en 1798 avec le cimetière, a complètement disparu depuis⁴⁹. L'église paroissiale actuelle a été construite au XIXe s. au centre du bourg. Comme on l'a observé précédemment à Andancette, le village de Saint-Rambert-d'Albon, situé à l'origine un peu à l'écart du fleuve, a connu un déplacement vers l'Ouest dû sans doute à des raisons économiques (existence d'un péage attesté dès le XIVe siècle)⁵⁰.

C'est au cours du XIIe s. que le *castrum* acquiert un statut prééminent à l'intérieur de l'ancien *ager Ebbaonensis*, dont le mandement d'Albon recouvre le territoire⁵¹. Cette évolution se traduit par l'accroissement de la population à l'intérieur du nouveau bourg⁵², et par le prestige d'un ensemble monumental fortifié, lieu de résidence et d'exercice du pouvoir d'un lignage qui, avec le titre de comte puis celui de Dauphin, constitue à partir de ce solide noyau une véritable principauté territoriale.

⁴⁶C. LE LABOUREUR, *Les Mesures de l'abbaye royale de l'Ile-Barbe de Lyon*, Lyon, (1665), nouv. éd. par G. GUIGUE, 1887, t. I, p. 111 (1163 ou 68) et 117 (1183)

⁴⁷ A. BAUD, G. CORNU, M. MARTINIANI-REBER, J.-M. POISSON, J.-F. REYNAUD, C. TREFFORT, *Saint Rambert. Un culte régional depuis l'époque mérovingienne (Histoire et archéologie)*, Paris, CNRS, 1995.

⁴⁸Charte de Louis le Pieux de 815 : C. LE LABOUREUR, *op.cit.*, t. I, p. 45.

⁴⁹P. MARTIN, *Histoire de Saint-Rambert-d'Albon*, Saint-Rambert-d'Albon, 1976.

⁵⁰Ce péage figure régulièrement dans le recette de deniers des châtelains delphinaux d'Albon à partir de l'exercice 1315-16 (Archives départementales de l'Isère, 8 B 348, f° XXII = 24 r°, Cf. F. CHARTRAIN, *Répertoire, cit.*). Voir également R.H. BAUTIER, J. SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age*, Paris, CNRS, 1968, t. I, p. 128, et J. DE FONT-REAULX, Un itinéraire le long du Rhône au XIIIe s., *Bulletin de la Société archéologique de la Drôme*, T. LVII, 1923, p. 89-93.

⁵¹*Comitatus Albionensis*, 1134 (U. CHEVALLIER (Ed.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Barnard de Romans, cit.*, n°284), semble précéder *mandamentum*, 1201 (bulle d'Innocent III, Cf. J. BRUN-DURAND, *cit.*, s.v.).

⁵²1141 : *Munaldus de Albione*, chevalier (U. CHEVALLIER, *Régeste, cit.*, t. IV, n°234) ; 1196 : *Nantheumus de Albione*, chevalier (L. HAUREAU *Gallia christiana*, 1865, XIV, N°404b). A la même époque, l'ancien chef-lieu de Saint-Romain semble en décadence : il est qualifié de *Mansum Sancti Romani* en 1157 (U. CHEVALLIER, *Cartulaire de Saint André le bas cit.*)